

	Compte-rendu	Version 1
	CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 3 juin 2021	Date de diffusion 17 novembre 2021

QUALITEVET CONSEIL D'ADMINISTRATION – REUNION PAR VISIO CONFERENCE 3 juin 2021

PRESENTS :

BERDER Caroline – ONIRIS BISBARRE Corinne - CNOV BOUCHER Samuel – SNVECO BRARD Christophe – SNGTV BUSSIERAS Françoise – SNVEL DESQUILBET Loïc – ENVA	GUAGUERE Eric – AFVAC MANGOLD Laurent – AVEF RALAMBO Fanny – ENVT ROSSET Emilie - VETAGROSUP ROUSSELOT Jean-François – AFVAC SCICLUNA Claire - AVEF
Groupe Analyses biologiques	HANNOTTE Guy

ABSENTS EXCUSES :

	Représenté par
ADAM Cécile – DGAL BASTIEN Jacqueline – SNGTV DEGUEURCE Christophe – ENVA BEATA Claude – ZOOPSY DEFLESSELLE Laurence – ONIRIS GUERIN Jacques - CNOV JAUREGUY Corinne – SNVECO LOUF Charles François - AVEF MASSAL Nicolas – ZOOPSY PERRIN Laurent - SNVEL SANS Pierre – ENVT SOUBEYRAN Emmanuelle – VETAGROSUP	BRARD Christophe - SNGTV DESQUILBET Loïc - ENVA BERDER Caroline – ONIRIS BISBARRE Corinne - CNOV BOUCHER Samuel – SNVECO MANGOLD Laurent - AVEF Françoise BUSSIERAS - SNVEL RALAMBO Fanny - ENVT ROSSET Emilie – VETAGROSUP

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
La secrétaire générale Corinne BISBARRE	Le Président Laurent MANGOLD	CA QUALITEVET

	Compte-rendu	Version 1
	CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 3 juin 2021	Date de diffusion 17 novembre 2021

Début de la réunion 14 h 00

1. Validation du compte-rendu de l'AG et du CA du 12 janvier 2021

Caroline BERDER demande confirmation à la trésorière à propos du règlement de la cotisation 2021 d'ONIRIS. Françoise BUSSIERAS confirme que la cotisation de 2021 n'a, à ce jour, pas été réglée ; la directrice d'ONIRIS a confirmé que l'école désirait revenir dans l'association QUALITEVET. La trésorière renverra un appel de cotisation 2021 à ONIRIS.

Fanny RALAMBO demande une modification : elle représente le directeur Pierre SANS et non pas Isabelle CHMITLIN (erreur de copier-coller).

Claire SCICLUNA signale qu'elle était présente (signalée absente dans la version proposée).

Laurent MANGOLD valide le fait qu'il représente l'AVEF, présidente de l'association QUALITEVET.

Sous réserve que les modifications demandées soient intégrées, le compte rendu du CA + AG du 12 janvier 2021 est adopté à l'unanimité.

2. Présentation du LOGO réactualisé de QUALITEVET

Les graphistes et maquettistes qui travaillent pour les groupes de travail Hygiène et Analyses Biologiques ne pouvaient plus utiliser l'ancien Logo et l'intégrer aux documents, le format n'étant plus compatible avec les outils actuels.

La maquettiste Cécile GAURY, qui a mis en forme les deux guides, a soumis des propositions au bureau de QUALITEVET qui a arrêté un choix.

Le nouveau logo a été intégré au guide hygiène dans sa nouvelle version, ainsi que dans tous les documents produits (comptes-rendus de réunions, convocations ...)

Le nouveau Logo est à la disposition des membres de QUALITEVET et l'ensemble des fichiers a été archivé par le secrétaire général qui se tient à la disposition de chacun pour les transmettre si besoin.

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
La secrétaire générale Corinne BISBARRE	Le Président Laurent MANGOLD	CA QUALITEVET

	Compte-rendu	Version 1
	CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 3 juin 2021	Date de diffusion 17 novembre 2021



3. Point trésorerie – Françoise BUSSIERAS

Cf documents trésorerie en PJ

- **Cotisations 2021 :**

Les cotisations 2021 ont été payées pour la majorité assez tôt.

A ce jour il manque :

- La cotisation de la SNGTV => Christophe BRARD s'en occupe
- La cotisation du SNVECO => Samuel BOUCHER s'en charge
- La cotisation d'ONIRIS => Caroline BERDER s'en charge

La trésorière renverra les appels de cotisations à ces trois organisations.

Pour rappel, QUALITEVET compte 11 membres.

Le prix de la cotisation 2021 a été fixé à 600 euros TTC soit 500 euros HT.

- **Frais bancaires :**

Le compte en banque de QUALITEVET est à la BNP. Les frais bancaires s'élèvent actuellement à 90 euros par trimestre.

Pour renégocier le contrat, voire changer de banque, la trésorière a besoin d'obtenir la signature sur le compte ; pour cela, le nouveau bureau de QUALITEVET élu en janvier 2021 doit être enregistré auprès de la mairie du 11^{ème} arrondissement de PARIS puisque le siège social de QUALITEVET est au 34 rue Breguet – 75 011 PARIS.

Dès que la situation sanitaire le permettra, la SG Corinne BISBARRE fera les démarches.

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
La secrétaire générale Corinne BISBARRE	Le Président Laurent MANGOLD	CA QUALITEVET

	Compte-rendu	Version 1
	CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 3 juin 2021	Date de diffusion 17 novembre 2021

Plutôt que d'envisager de changer de banque, le CA conseille à la trésorière de prendre contact avec la BNP, banque historique de l'association pour négocier et demander la possibilité de gérer le compte à distance via une connexion internet.

- **Situation financière :**

GUIDE HYGIENE :

La DGAL s'était engagée pour un financement de 38 000 € grâce au plan Ecoantibio 2, qui ont été versés à QUALITEVET. Il reste actuellement un solde de 13 000 € qui sera utilisé pour l'impression papier de guides à distribuer dans chaque établissement de soins vétérinaire ; les centrales d'achats ont été contactées et assureront la distribution gratuitement avec les commandes.

GUIDE ANALYSES BIOLOGIQUES :

L'engagement de la DGAL par le Plan Ecoantibio 2 était de 20 000 € ; seul le premier acompte a été versé à ce jour, mais pour l'instant il y a eu peu de dépenses.

DEPENSES FIXES :

Les dépenses fixes sont constituées des frais bancaires, de l'hébergement du site de QUALITEVET chez OVH, et du comptable qui vient de présenter une facture pour les cinq dernières années, soit 250 euros / an.

Il n'y a pas de frais fixes sur le site internet en dehors de l'hébergement, mais il faut envisager une refonte du site.

Pour les projets à venir, il faut que les groupes de travail obtiennent les garanties de financement en amont de l'engagement des travaux, car les cotisations QUALITEVET sont modiques. Même si les participants aux groupes de travail ne sont jamais défrayés pour l'intégralité de leur travail, il est logique qu'ils le soient à minima, car cela motive dans le travail. Jusqu'à présent, beaucoup de travaux ont été réalisés bénévolement, voir certaines indemnités n'ont pas été prises, ce qui permet à QUALITEVET d'avoir une trésorerie saine.

Remarque : chaque membre du CA est indemnisé par son organisation professionnelle pour sa représentation aux réunions de bureau, CA et AG, donc QUALITEVET n'indemnise pas ce temps de réunion.

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
La secrétaire générale Corinne BISBARRE	Le Président Laurent MANGOLD	CA QUALITEVET

	Compte-rendu	Version 1
	CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 3 juin 2021	Date de diffusion 17 novembre 2021

4. Groupe de travail « Analyses biologiques » - Guy HANNOTTE

Le dossier infectiologie est terminé et a été envoyé à la DGAL : il comprend

- Un courrier de présentation à la DGAL ;
- Une introduction qui présente les intervenants et rappelle le contexte de l'infectiologie dans les analyses de laboratoire nécessaires à l'Établissement de Soins Vétérinaire ;
- Le dossier infectiologie qui justifiait de la participation d'Ecoantibio 2 ;
- Le bilan financier présenté par la trésorière.

Le guide, une fois finalisé sera bien plus vaste que la seule partie infectiologie financée par le plan Ecoantibio 2.

L'annexe 4, présentée en exemple témoigne de l'important travail de relecture réalisé par Jean-François ROUSSELOT ainsi que celui tout aussi important de la graphiste Cécile GAURY. A ce jour, la plupart des fiches sont finalisées et lui ont été confiées. Pour les autres fiches, le groupe de travail en est à la version V2, revue par les auteurs, qui doit passer en version V3 après relecture par les correcteurs. L'ensemble des fiches devraient être mises en forme à la rentrée de septembre et le groupe espère pouvoir présenter l'intégralité du guide au prochain CA.

Des codes couleurs ont été choisis pour chaque partie ou chapitre, afin d'avoir une unité avec le guide hygiène. Le guide achevé et mis en forme par la graphiste sera ainsi homogène.

Points remarquables :

- Le dossier infectiologie comporte 8 fiches dont :
 - ✓ Tests rapides : Christine MEDAILLE ;
 - ✓ Externalisation « en confiance » des analyses en infectiologie : Serge VELU ;
 - ✓ Méthodes existantes et futures en bactériologie : Guillaume LEQUEUX ;
 - ✓ Place de l'établissement de soins vétérinaires dans l'examen bactériologique : Nicolas KECK et Véronique BACHY ;
 - ✓ Analyse bactériologique du lait. Cette fiche est riche de l'expérience du groupe d'Olivier SALAT ;
 - ✓ Antibiogramme sur les germes de mammites bovine : Olivier SALAT ;
 - ✓ Analyses sérologiques, en particulier en production animales : Véronique BACHY ;
 - ✓ Analyses PCR : Corinne BOUCRAUT.

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
La secrétaire générale Corinne BISBARRE	Le Président Laurent MANGOLD	CA QUALITEVET

	Compte-rendu	Version 1
	CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 3 juin 2021	Date de diffusion 17 novembre 2021

- L'annexe 7 correspond au sommaire du guide, qui donne une idée de la configuration générale du guide :
 - ✓ Chapitre 1 : généralités et méthodes : se familiariser avec la pratique et la gestion des résultats ;
 - ✓ Chapitre 2 : équipement de base du laboratoire d'analyses dans un établissement de soins : une utilisation adéquate des outils ;
 - ✓ Chapitre 3 : méthodes d'analyses par spécialités : comment réaliser un examen de qualité en hématologie, cytologie, biochimie, analyses d'urines, coprologie, dermatologie et enfin infectiologie dont la place reste « relative » dans le guide ;
 - ✓ Chapitre 4 : quelle stratégie analytique dans un établissement de soins vétérinaire ?
 - ✓ Chapitre 5 : il reste à rédiger et traite de l'équipement et de l'organisation du laboratoire, du tri des DASRI et enfin des grands principes de l'économie du laboratoire.

Présentation du bilan financier :

Le bilan a été présenté à la DGAL afin de justifier des 20 000 euros de subvention. Il détaille la partie création de la partie réalisation pratique. Les * correspondent à un montant évalué, qui n'a pas été réglé puisque certaines rédactions correspondant à du bénévolat ; les sommes affichées restent ainsi dans la trésorerie du groupe de travail. Il est important de souligner ce bénévolat sans lequel le guide n'aurait pas pu être rédigé ; le reliquat de budget pourra être utilisé pour la diffusion du guide, comme cela a été le cas pour le Guide Hygiène. Il faut noter qu'il y a eu de nombreuses réunions téléphoniques ou en visio-conférence, ce qui a permis de réduire les coûts au maximum.

La partie infectiologie est mise en avant car elle correspond au travail demandé et subventionné par la DGAL, donc la justifie. Actuellement, le groupe attend la réponse de la DGAL à la suite de la présentation du guide et du bilan financier : le dossier a été monté sur le même modèle que les dossiers précédents, et si nécessaire le groupe de travail répondra aux questions de la DGAL et justifiera ses choix.

Planning :

- Septembre : finalisation des illustrations + remise de l'ensemble des fiches à la graphiste.
- Présentation du guide à la profession et à la presse en fin d'année.

Commentaires - promotion des guides QUALITEVET :

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
La secrétaire générale Corinne BISBARRE	Le Président Laurent MANGOLD	CA QUALITEVET

	Compte-rendu	Version 1
	CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 3 juin 2021	Date de diffusion 17 novembre 2021

Ce guide contient un grand nombre d'informations ; il a été rédigé « autour de la qualité » et volontairement certains aspects ont été laissés de côté car déjà largement traités dans des ouvrages de biologie (indications des examens, interprétation des résultats ...). Comme tous les guides édités par QUALITEVET, il s'agit d'un guide pratique, facilement utilisable pour le vétérinaire exerçant en établissement de soins.

L'appropriation et l'utilisation du guide demeure une problématique, car les guides QUALITEVET sont peu connus et peu utilisés par la profession, sans doute par défaut de communication ? Il serait judicieux de prévoir un budget communication, et de travailler pour faire connaître tous ces travaux. L'une des premières lacunes reste la méconnaissance même de QUALITEVET par les vétérinaires. Les informations et communications devraient être mise en avant dès les écoles vétérinaires, afin de donner un peu « d'appétence » pour ces guides aux futurs vétérinaires.

Existe-t-il des fiches types, pour chaque guide, pouvant servir de promotion ?

Pour le guide hygiène, le groupe de travail a mis en avant 5 fiches et affichables parmi les plus attrayants, et un dossier de presse contenant ces fiches a été envoyé à l'ensemble de la presse professionnelle par Anne LABOULAIS du CNOV.

Pour que les fiches soient attrayantes pour le lecteur, il faudrait qu'elles comportent des illustrations, mais selon le sujet traité ce n'est pas simple : par exemple, il est difficile de trouver des illustrations pour le guide analyses, et elles ne sont pas toujours indispensables à la bonne compréhension du guide. L'école de Toulouse va demander à ses communicants quelles images seraient nécessaires pour apporter plus d'appétence au texte ; la même demande pourrait être faite auprès de la graphiste.

Les écoles proposent d'organiser des conférences (cf. Fanny RALAMBO) : le guide hygiène est mis à disposition des étudiants sur les plateformes et les écoles tentent de pousser la communication sur les partenaires en qualité, dont QUALITEVET ; en particulier, avant de débiter les cliniques, le prérequis de la bonne connaissance du guide sera obligatoire à Toulouse. Ce guide hygiène est de plus en plus utilisé dans les écoles.

Enfin, les membres de QUALITEVET peuvent procéder à des relectures et transmettre leurs éventuelles idées au bureau via le SG Corinne BISBARRE.

Le bureau de QUALITEVET devra réfléchir à un plan de communication comme :

- Faire paraître des fiches séquencées dans la presse professionnelle ;
- Multiplier les médias, utiliser les réseaux sociaux ;
- A vos idées

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
La secrétaire générale Corinne BISBARRE	Le Président Laurent MANGOLD	CA QUALITEVET

	Compte-rendu	Version 1
	CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 3 juin 2021	Date de diffusion 17 novembre 2021

5. Groupe de travail « Anesthésiques volatils » - Claire SCICLUNA

Le groupe de travail s'est réuni le 26 mars dernier pour poser les bases et identifier les points importants à traiter : le risque principal identifié est l'anesthésie volatile par les gaz halogénés ; le guide leur sera donc en majorité consacré, les autres aspects étant pour l'instant mis de côté.

A ce jour il n'existe aucune réglementation spécifique à la profession vétérinaire en matière de gaz anesthésiques, ce qui a pour conséquence que lors d'inspection, les caisses d'assurances maladies (comme les inspections menées actuellement par la CRAMIF en Ile de France) se basent sur les réglementations applicables en médecine humaine.

Cf document « point à date – proposition de plan - Page 2 »

- Préambule – introduction
- Agents halogénés : le plus urgent à traiter – pharmacologie – toxicologie
- Les circuits
- Le matériels
- L'élimination des gaz
- Le déroulement de l'anesthésie
- L'organisation de la salle d'anesthésie
- Le personnel et les règles / réglementation du travail

Il faudra penser à repositionner le travail dans le concept « One Health » et intégrer la notion de santé environnementale à la rédaction du guide.

Le Guide sera présenté sous forme de fiches, comme les guides hygiène et biologie car une telle présentation propose une lecture moins rébarbative.

Le titre du guide n'est pas encore totalement arrêté ; il devra intégrer la notion de médecine vétérinaire, voire identifier le risque des anesthésies en halogénés.

Inspections de la CRAMIF en Ile de France – programme de prises de mesures :

- CRAMIF : Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile de France.
- Catherine ROY doit travailler sur la liste exhaustive de toute la réglementation applicable en matière de code du travail et code de la santé publique ; elle doit aussi organiser un rendez-vous de représentants du groupe de travail avec la CRAMIF.

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
La secrétaire générale Corinne BISBARRE	Le Président Laurent MANGOLD	CA QUALITEVET

	Compte-rendu	Version 1
	CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 3 juin 2021	Date de diffusion 17 novembre 2021

Elle continue à travailler en autonomie et le groupe est rarement au courant des inspections où elle se rend ; il n'est pas judicieux de continuer ainsi.

- Au total 22 cliniques ont été inspectées en Ile de France dont 3 CHV + 2 cliniques équine (dont la clinique GROBOIS qui pratique beaucoup d'anesthésies). Les mesures sont réalisées en salle de préparation, en salle de chirurgie et en salle de réveil ou au chenil ; elles se font au moyen de capteurs d'ambiance (deux points) et de capteurs individuels placés à hauteur de l'épaule des opérateurs. L'objectif de ce travail de la CRAMIF est de mieux connaître les pratiques en médecine vétérinaire. Le responsable de ces inspections a rencontré Luca ZILBERSTEIN avec qui elle a eu un excellent contact.

La CRAMIF désire ainsi disposer de statistiques de données (qui resteront anonymes) et définir des valeurs limites d'exposition aux halogénés des professionnels des cliniques vétérinaires. Le groupe de travail « anesthésiques volatils » de QUALITEVET a demandé à être intégré aux travaux et aux mesures. En effet, l'établissement de normes qui nous seront imposées par la suite sans que les organisations techniques vétérinaires aient été consultées risque d'entraîner un ressenti des vétérinaires de terrain.

Le groupe doit se faire connaître de façon officielle (courrier ?) auprès de la CRAMIF et de la DGT (Direction Générale du Travail) pour devenir l'interlocuteur officiel de la profession vétérinaire. Claire SCICLUNA prendra contact avec Catherine ROY pour prendre contact avec la CRAMIF et ses inspecteurs ; si cela s'avère difficile le CNOV interviendra pour prendre attache directement avec la CRAMIF et la DGT .

BUDGET – Financement :

Pour l'instant, les réunions se font en en visio-conférence il n'y a donc aucun budget engagé. Le financement par des laboratoires ne pourra s'envisager que pour la diffusion du guide ; la réflexion et la rédaction doivent rester indépendantes et libres.

Il faut voir, si on rentre dans un concept One Health, si la CRAMIF peut être sollicitée.

6. Promotion du Guide Hygiène – Laurent MANGOLD

Le guide est désormais finalisé, disponible sur le site, les dernières coquilles ont été corrigées.

Il est en cours d'impression : les tarifs ont été renégociés à 0.87 centimes / guide (7500 exemplaires), ce qui va permettre à QUALITEVET de financer le routage des guides vers les centrales d'achat pour qu'elles en réalisent la distribution. La distribution se fera fin juin, donc avant les congés d'été.

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
La secrétaire générale Corinne BISBARRE	Le Président Laurent MANGOLD	CA QUALITEVET

	Compte-rendu	Version 1
	CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 3 juin 2021	Date de diffusion 17 novembre 2021

Communication :

Un dossier de presse avec un texte rédigé sera envoyé à la presse professionnelle avant le bouclage de la dernière édition, avant l'été (pour la dernière Dépêche, la dernière édition est prévue le 3 juillet, il faut donc envoyer le dossier de presse avant le 25 juin dernier délai).

Le Bulletin des GTV est aussi demandeur d'un focus à faire paraître.

Existe-t-il un support sur les réseaux sociaux ? cette question est à intégrer à la réflexion sur la communication générale de QUALITEVET.

7. Liens avec l'AFNOR – Olivier SALAT

L'AFNOR a sollicité QUALITEVET à propos du dossier « analyses coprologiques et bonnes pratiques d'acheminement des prélèvements ». C'est Olivier SALAT qui a participé aux réunions.

L'AFNOR sollicite des experts afin de produire de la réflexion et des avis scientifiques, mais la participation aux groupes de travail est payante : cela revient à fournir l'expertise de la profession en adhérant à l'AFNOR (4000 à 5000 euros par an), qui ensuite monnaie les expertises, voire impose de nouvelles normes donc de nouvelles contraintes aux professionnels. Le Président de QUALITEVET a écrit à l'AFNOR fin mars pour s'exprimer sur cela ; il a reçu une première réponse lui assurant que l'AFNOR allait lui répondre, et depuis il n'a reçu aucun retour.

Deux groupes de travail ont été constitués par l'AFNOR qui intéressent la profession vétérinaire : un groupe « analyse parasitologiques », un groupe « prélèvements ».

L'objectif donné au groupe « analyses parasitologiques » serait de parvenir à une standardisation des examens, en identifiant les liquides de flottaison recommandés, les tests au pepsinogène ...

Concernant le groupe « prélèvements », il s'agirait de standardiser les fiches de recueils de commémoratifs, les moyens de transport, en étudiant aussi le statut juridique du prélèvement. La DGAL, qui avait soulevé la problématique de la qualité des prélèvements, était absente à la réunion, de même que les éleveurs ; or la réalisation des prélèvements, est faite la plupart du temps soit par les vétérinaires, soit par les éleveurs. Si les vétérinaires quittent le groupe de travail, en l'absence de la DGAL et des éleveurs, il disparaîtra.

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
La secrétaire générale Corinne BISBARRE	Le Président Laurent MANGOLD	CA QUALITEVET

	Compte-rendu	Version 1
	CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 3 juin 2021	Date de diffusion 17 novembre 2021

Pour Olivier SALAT, qui a participé à certaines réunions, le groupe de travail « prélèvements » ne pourra pas fonctionner si les vétérinaires n'y participent pas, donc la profession ne doit pas payer pour faire profiter l'AFNOR de son expertise.

Pour le groupe de travail « analyses parasitologiques », la présence de la profession vétérinaire pourrait limiter le risque de se voir imposer des normes. Mais ce risque n'est pas très élevé, car l'AFNOR fixe des normes nationales alors que des normes européennes différentes seront aussi applicables dans le futur.

Pour qu'une norme soit applicable de façon obligatoire, il faut qu'elle soit fixée par un texte réglementaire et c'est à ce stade que les organisations professionnelles seront sollicitées et pourront faire valoir leur point de vue. Concrètement, le risque de ne pas participer à ce groupe de travail n'est pas élevé.

Le CA de QUALITEVET prend la décision de ne pas participer aux travaux de l'AFNOR.

8. Guide des Bonnes Pratiques du Médicament Vétérinaire - GBPMV :

Une mise à jour du guide doit être effectuée, tant sur les fiches que sur l'outil informatique permettant l'autoévaluation. Les travaux sur le contenu des fiches ne posent pas de problème. Au niveau informatique, PROXIM création a fait faillite, et le responsable ne peut plus assurer le suivi de l'application ; il est donc nécessaire de trouver un prestataire capable de prendre le relais. La modification semble assez simple puisqu'il s'agit principalement de modification de textes dans la grille et d'ajout de questions.

Tant que ces modifications n'ont pas été effectuées, QUALITEVET ne peut plus conseiller aux vétérinaires d'utiliser l'outil.

Un appel doit être lancé avec un cahier des charges de la demande, afin de trouver des prestataires potentiels : Jérôme DESFACHELLE a été sollicité pour proposer les coordonnées d'informaticiens.

Procédure à adopter :

- Retrouver le cahier des charges d'origine ;
- Rédiger un second cahier des charges précis afin de pouvoir le soumettre aux prestataires et de demander des devis ;
- Rechercher le contrat passé avec PROXIM pour retrouver les conditions de rupture ;

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
La secrétaire générale Corinne BISBARRE	Le Président Laurent MANGOLD	CA QUALITEVET

	Compte-rendu	Version 1
	CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 3 juin 2021	Date de diffusion 17 novembre 2021

- Prendre contact avec les responsables du second site dont PROXIM avait la responsabilité (Antibio.ref.) ;
- Chercher comment récupérer les sources du site ;
- Puis revenir vers les membres du CA pour rechercher des prestataires potentiels.

ACTIONS :

Corinne BISBARRE, en tant que secrétaire général, gère le rassemblement des pièces.

Les membres du CA lui envoient une liste de prestataires potentiels, afin que le SG prépare les courriers.

Travail à faire avec Christophe BRARD, Jacqueline BASTIEN, Olivier FORTINEAU et Jean François ROUSSELOT (cf. liste de diffusion / groupe de travail) : envoyer un message au groupe de travail pour faire un point à date et en profiter pour demander où en est le travail sur la révision du contenu des fiches.

Faire valider le toilettage du cahier des charges par le groupe de travail.

Ecrire à PROXIM, au regard du contrat, afin qu'il nous redonne tous les éléments, les sources et que QUALITEVET récupère tous les documents.

9 - Question diverse : Projet « Biocides » - Laurent MANGOLD

QUALITEVET a été sollicitée, par l'intermédiaire de François JOLIVET du CNOV, qui travaille actuellement sur le plan PNSE-4 (quatrième plan national santé environnement) avec le ministère de la transition écologique et solidaire, afin que la profession participe à la rédaction d'un guide sur la thématique des biocides.

Une réunion a été organisée en visio conférence avec les responsables de ce ministère le 12 février 2021 ; c'est Laurent MANGOLD qui représentait QUALITEVET.

QUALITEVET a rédigé une proposition de plan de rédaction, et envoyé un devis fin mars, avec une enveloppe budgétaire du même ordre que les guides hygiène et analyses.

Depuis, aucune nouvelle ; QUALITEVET reste dans l'attente d'une réponse (le projet est peut être abandonné, ou le devis ne convient pas, ou il suffit d'attendre ...) ; il faudra éventuellement voir avec Marie Laure LE METAYER (ISPV en poste dans ce ministère).

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
La secrétaire générale Corinne BISBARRE	Le Président Laurent MANGOLD	CA QUALITEVET

	Compte-rendu	Version 1
	CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 3 juin 2021	Date de diffusion 17 novembre 2021

Fin de la réunion – 17 h 30

Le prochain Conseil d'administration de QUALITEVET est fixé au

Mercredi 17 novembre 14 h – 17 h 00

si possible en présentiel, au siège du Conseil National de l'Ordre des vétérinaires

Une réunion de bureau est fixée au vendredi 29 octobre de 9 h 30 à midi
en présentiel au siège du CNOV

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
La secrétaire générale Corinne BISBARRE	Le Président Laurent MANGOLD	CA QUALITEVET